VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	003

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

RÉUNION DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

FEUILLE DE PRÉSENCE DU 6 MARS 2023

Noms des Conseillers	Emargements
Monsieur Jean-Pierre LECOQ Conseiller de Paris et Maire du 6e	
Madame Chantal LAMBERT-BURENS Première Adjointe au Maire	
Monsieur Olivier PASSELECQ Adjoint au Maire	
Madame Arielle BEAUCAMPS Adjointe au Maire	
Monsieur Charles FLOBERT Adjoint au Maire	
Madame Florence de VARAX Adjointe au Maire	
Madame Séverine de COMPREIGNAC Conseillère de Paris et du 6e	
Madame Céline HERVIEU Conseillère de Paris et du 6e	
Madame Iris BERTHOMIER Conseillère d'arrondissement	
Monsieur Claude RIBBE Conseiller d'arrondissement	
Monsieur Paul MARIA Conseiller d'arrondissement	
Monsieur François COMET Conseiller d'arrondissement	
Madame Antoinette KIS Conseillère d'Arrondissement	

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT du lundi 6 mars 2023

Le lundi 6 mars deux mille vingt-trois à 18 heures 35, les membres du Conseil du 6e arrondissement de Paris se sont réunis dans la Salle du Conseil de la Mairie du 6e arrondissement, sur la convocation en date du mardi 28 février deux mille vingt-trois qui leur a été adressée par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, et affichée à la porte de la Mairie ce même jour, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2121-10 et L.2121-12.

1 - Réf. : 062023001
Désignation du Secrétaire de séance.

2 - Réf. : 062023002
Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 29 novembre 2022.

3 - Réf. : 2023 DAC 76
Subventions (93.000 euros) à quatre associations pour l'organisation de festivals musicaux et avenant à convention avec l'association Paris Music.

4 - Réf. : 2023 DAC 232
Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques.

5 - Réf. : 2023 DAC 312
Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e.

6 - Réf. : 2023 DAJ 1
Subvention (296.750 euros) et convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la CRPAP.

7 - Réf. : 2023 DASCO 1
Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (29 304 euros), subventions d'équipement (2 062 885 euros) et subventions pour travaux (190 952 euros).

8 - Réf. : 2023 DEVE 5
Dispositif CoprOasis : règlement d'attribution des aides pour les travaux de végétalisation et de valorisation des eaux pluviales des copropriétés, convention avec l'APC.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

9 - Réf. : 2023 DFPE 57
Subvention (827 688 euros), convention d'équipement et avenant n° 2 à l'association ESPEREM pour ses quatre établissements d'accueil de la petite enfance.

10 - Réf. : 2023 DFPE 66
Subvention (8 667 628 euros), avenant n° 4 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 26 établissements d'accueil de la petite enfance.

11 - Réf. : 2023 DJS 35
Centre Paris Anim' Richard Wright (6e) et ses annexes - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

12 - Réf. : 2023 DVD 12
Parc de stationnement Saint Sulpice à Paris 6e - Principe de délégation de service public pour la modernisation et l'exploitation du parc de stationnement Saint Sulpice.

13 - Réf. : 2023 DVD 38
Parc de stationnement Saint-Sulpice : prolongation de 18 mois des contrats de concession du garage et du parc public.

Question Orale

14 - Réf. : Q062023001
Question orale présentée par Antoinette KIS relative aux terrasses estivales.

Information

15 - Information sur la Charte locale portant règlement particulier de la rue de Seine - 6e arrondissement- **sur table pas de vote.**

16 - Affaires diverses

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 004 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

Étaient présents :

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e,
Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire,
Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire,
Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire,
Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire,
Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire,
Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6e,
Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement,
Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement,
Madame Antoinette KIS, Conseillère d'Arrondissement.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur François COMET, Conseiller d'Arrondissement à Madame Céline HERVIEU, Conseillère de Paris et du 6e.
Madame Séverine De COMPREIGNAC, Conseillère de Paris et du 6e à Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement.

Observations :

1. Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'Arrondissement, arrive en séance lors de la discussion du point n°3 Réf : 2023 DAC 76 et participe au vote à partir de ce point.

2. Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire, quitte la séance lors de la discussion du point 5 Réf : 2023 DAC 312 et donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e.

3. Madame Antoinette KIS demande le retrait de son vœu relatif au recyclage des bio déchets coquillés dans le 6e arrondissement.

4. L'ensemble des débats et des explications de vote sont consultables, via la captation vidéo de la séance, sur le site internet de la Mairie du 6e arrondissement.

****

Ouverture de la séance :

À l'ouverture de la séance, Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement et Conseiller Régional d'Île-de-France, constate la présence de la majorité des membres du Conseil, le quorum est donc atteint.

1 - Réf. : 062023001
Désignation du Secrétaire de séance.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Madame Florence de VARAX, Adjointe au Maire d'Arrondissement, assure les fonctions de secrétaire de séance. Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services de la Mairie du 6e, est désigné secrétaire auxiliaire, à l'unanimité des votants.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

2 - Réf. : 062023002
Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 29 novembre 2022.

VOTANTS : 12 POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

L'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 29 novembre 2022 est adopté à l'unanimité des votants.

3 - Réf. : 2023 DAC 76
Subventions (93.000 euros) à quatre associations pour l'organisation de festivals musicaux et avenant à convention avec l'association Paris Music.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

4 - Réf. : 2023 DAC 232
Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

5 - Réf. : 2023 DAC 312
Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

6 - Réf. : 2023 DAJ 1
Subvention (296.750 euros) et convention pluriannuelle pour l'organisation de consultation gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la CRPAP.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

7 - Réf. : 2023 DASCO 1
Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (29 304 euros), subventions d'équipement (2 062 885 euros) et subventions pour travaux (190 952 euros).

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à la majorité des votants.

8 - Réf. : 2023 DEVE 5
Dispositif CoprOasis : règlement d'attribution des aides pour les travaux de végétalisation et de valorisation des eaux pluviales des copropriétés, convention avec l'APC.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

9 - Réf. : 2023 DFPE 57
Subvention (827 688 euros), convention d'équipement et avenant n° 2 à l'association ESPEREM pour ses quatre établissements d'accueil de la petite enfance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

10 - Réf. : 2023 DFPE 66
Subvention (8 667 628 euros), avenant n° 4 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 26 établissements d'accueil de la petite enfance.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

VILLE DE PARIS

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

11 - Réf. : 2023 DJS 35
Centre Paris Anim' Richard Wright (6e) et ses annexes - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

12 - Réf. : 2023 DVD 12
Parc de stationnement Saint Sulpice à Paris 6e - Principe de délégation de service public pour la modernisation et l'exploitation du parc de stationnement Saint Sulpice.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

13 - Réf. : 2023 DVD 38
Parc de stationnement Saint-Sulpice : prolongation de 18 mois des contrats de concession du garage et du parc public.

VOTANTS : 13 POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 NPPV : 0

Le projet de délibération est adopté à l'unanimité des votants.

Question Orale

14 - Réf. : Q062022001
Question orale présentée par Antoinette KIS relative aux terrasses estivales.

Lecture est faite de la réponse de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Conseiller de Paris et Maire du 6e, à cette question orale.

15 - Information sur la Charte locale portant règlement particulier de la rue de Seine - 6e arrondissement- **sur table pas de vote.**

VILLE DE PARIS

Millésime 23 N° de page 006 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

16 - Affaires diverses.

Communication est faite de :

- La date de la réunion Plénière des Conseils de Quartier :

  le Mercredi 5 avril 2023 à 17h30

  Suivie du prochain CICA : le même mercredi 5 avril 2023 (thème : la rue Littré – rue aux écoles) à 18h30.

- La date du prochain conseil d'arrondissement : le lundi 22 mai 2023 à 18h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h50.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	0 0 7

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-001

2023-06-001

6 mars 2023

Désignation de Florence De VARAX, Adjointe au Maire, en qualité de secrétaire de séance du Conseil du 6e arrondissement et de Monsieur Christophe RIOUAL, Directeur Général des Services, en qualité de secrétaire auxiliaire.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062023001** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 12 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 007 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-002

2023-06-002

6 mars 2023

Adoption de l'extrait des délibérations de la séance du Conseil d'arrondissement du mardi 29 novembre 2022.

Vu le rapport présenté par Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Île-de-France ;

Examen du projet de délibération **062023002** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 12 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	008

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-003

2023-DAC-76

6 mars 2023

Subventions (93.000 euros) à quatre associations pour l'organisation de festivals musicaux et avenant à convention avec l'association Paris Music.

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1ère Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DAC-2023-76** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 008 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-004

2023-DAC-232

6 mars 2023

Subvention (18.000 euros) à l'association CIRCE, Centre d'Information, de Recherche, de Création et d'Etudes Littéraires et Artistiques.

Vu le rapport présenté par Monsieur Olivier PASSELECQ, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DAC-2023-232** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	0 0 9

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-005

2023-DAC-312

6 mars 2023

Apposition d'une plaque commémorative en hommage à Leonora Carrington et Max Ernst au 12 rue Jacob à Paris 6e.

Vu le rapport présenté par Monsieur Claude RIBBE, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DAC-2023-312** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 009 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-006

2023-DAJ-1

6 mars 2023

Subvention (296.750 euros) et convention pluriannuelle pour l'organisation de consultations gratuites d'avocats en mairies d'arrondissement avec l'Ordre des Avocats au Barreau de Paris et la CRPAP.

Vu le rapport présenté par Monsieur Paul MARIA, Conseiller d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DAJ-2023-1** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 010

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-007

2023-DASCO-1

6 mars 2023

Collèges publics parisiens - Dotations complémentaires de fonctionnement (29 304 euros), subventions d'équipement (2 062 885 euros) et subventions pour travaux (190 952 euros).

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DASCO-2023-1** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 010 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-008

2023-DEVE-5

6 mars 2023

Dispositif CoprOasis : règlement d'attribution des aides pour les travaux de végétalisation et de valorisation des eaux pluviales des copropriétés, convention avec l'APC.

Vu le rapport présenté par Madame Arielle BEAUCAMPS, Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DEVE-2023-5** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
2 3	0 1 1

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-009

2023-DFPE-57

6 mars 2023

Subvention (827 688 euros), convention d'équipement et avenant n° 2 à l'association ESPEREM pour ses quatre établissements d'accueil de la petite enfance.

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1ère Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DFPE-2023-57** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 011 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-010

2023-DFPE-66

6 mars 2023

Subvention (8 667 628 euros), avenant n° 4 à la Fondation Œuvre de la Croix Saint Simon (19e) pour ses 26 établissements d'accueil de la petite enfance.

Vu le rapport présenté par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1ère Adjointe au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DFPE-2023-66** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	012

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-011

2023-DJS-35

6 mars 2023

Centre Paris Anim' Richard Wright (6e) et ses annexes - Délégation de service public pour la gestion de l'équipement - Approbation du principe de passation.

Vu le rapport présenté par Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DJS-2023-35** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 012 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-012

2023-DVD-12

6 mars 2023

Parc de stationnement Saint Sulpice à Paris 6e - Principe de délégation de service public pour la modernisation et l'exploitation du parc de stationnement Saint Sulpice.

Vu le rapport présenté par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DVD-2023-12** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime	N° de page
23	013

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

DÉLIBÉRATION 2023-06-013

2023-DVD-38

6 mars 2023

Parc de stationnement Saint-Sulpice : prolongation de 18 mois des contrats de concession du garage et du parc public.

Vu le rapport présenté par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire d'arrondissement ;

Examen du projet de délibération **DVD-2023-38** ;

Vu les articles L.2121-15 et L.2511-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6e arrondissement, Conseiller Régional d'Ile-de-France procède au vote.

Un avis favorable est donné à l'unanimité des votants avec 13 voix pour.

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 013 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

Question orale présentée en conseil d'arrondissement du 6 mars 2023 relative aux terrasses estivales.

-Considérant que les nouvelles terrasses estivales sont soumises à autorisation que les commerçants doivent demander avant l'installation, et qu'au 1er avril 2023 seuls les commerçants ayant reçu cette autorisation pourront installer leur terrasse ;

-Considérant que ces nouvelles autorisations sont soumises à l'avis de la mairie d'arrondissement.

Madame Antoinette KIS demande à Monsieur le Maire du 6e

Combien de demandes de nouvelles autorisations de terrasses estivales ont été déposées à ce jour dans l'arrondissement ?

Quelle évolution s'annonce par rapport à l'an dernier où une quarantaine de terrasses estivales avaient déjà été autorisées ?

Quelle est la politique de la mairie d'arrondissement dans le contenu des avis qui lui sont demandés ?

Combien d'autorisations déjà accordées ne seront pas reconduites, concernant les établissements n'ayant pas respectés leurs obligations lors des saisons passées ?

Quelle implication de la police municipale du 6e est prévue pour le contrôle des établissements et la gestion des signalements déposés, tant sur ces nouvelles autorisations que sur la quarantaine d'autorisations déjà accordées par le passé, qui sont reconductibles ?

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 014

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

Réponse à la question orale de Madame Antoinette KIS portant sur les terrasses estivales

En préambule, il nous faut rappeler que l'année dernière au printemps 2022, 651 demandes de terrasses estivales avaient été déposées auprès des services de la Direction de l'Urbanisme de la Mairie de Paris.
Après examen par les différentes parties concernées (urbanisme) et consultées (Voiries, Police, Mairie du 6e) :

- 116 terrasses estivales ont été autorisées à s'installer entre le 1er avril et le 1er novembre 2022.

- 535 demandes ont été refusées pour différents motifs (dimensions, non-respect du RET, nuisances sonores extérieures).

En 2023, 24 dossiers ont été déposés à la date du 1er mars, mais ils sont à la DU pour instruction et nous serons saisis pour avis.

On peut penser qu'il n'y aura pas d'évolution significative du nombre de terrasses estivales autorisées dans le 6e.

La Mairie du 6e émet des avis d'opportunité, compte tenu de sa connaissance d terrain ; dans l'immense majorité des cas, la Mairie du 6e est en phase avec les avis émis par la Mairie de Paris et la Préfecture de Police per l'intermédiaire du Commissariat local.

Moins d'une dizaine d'autorisations ne seront pas reconduites en raison du comportement incivique des gérants.

Dans ce contexte, la DPMP joue un rôle majeur dans le contrôle des terrasses tant pour le respect des horaires que pour les débordements physiques ou sonores.

VILLE DE PARIS

Millésime 23 | N° de page 014 bis

CONSEIL DU 6e ARRONDISSEMENT

6 mars 2023

CERTIFICAT

Le maire du 6e arrondissement

Certifie que, conformément aux dispositions de l'article L2131-1 du CGCT, Les délibérations adoptées par le conseil d'arrondissement lors de sa séance du 6 mars 2023 ont fait l'objet d'une publication électronique sur le site internet de la mairie d'arrondissement pour une durée de 2 mois.

Fait à PARIS, le 7 mars 2023

Le Maire du 6e arrondissement

Jean-Pierre LECOQ